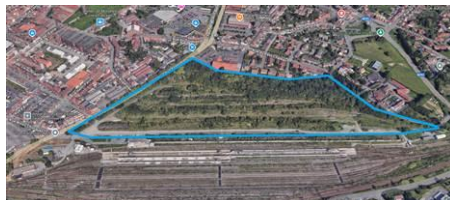


Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Selon Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Aout 2017)



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :

TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT
59200 TOURCOING

Propriétaire

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
2 boulevard des Cités Unies
59040 LILLE

Demandeur

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
2 boulevard des Cités Unies
59040 LILLE

SYNTHESE DU RAPPORT :

Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Programme des travaux : cf. chapitre 1

Date du rapport : 20/01/2026

Date de visite : 12/01/2026

Nombre de pages : 46

Fait à : 59810 LESQUIN

Référence du dossier : 2601CHNLI -
B1920000004138

Nombre de prélèvements : 20

Nombre d'analyses réalisées : 30 **

Le présent rapport est établi par :

Florian NARDUZZI

dont les compétences sont certifiées par : I.Cert
Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires -
Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE
sur la durée de validité du : 01/07/2020 au
30/06/2027

Certificat de compétence :
n° CPDI4763

Contrat d'assurance :
AXA /n° 37503519275087 / échéance 31/12/2025

** Compteur valide uniquement pour les analyses réalisées après le 10/09/25

Révision	Date	Objet
Version initiale	20/01/2026	Edition initiale

Nota : Toute nouvelle version de rapport annule et remplace les versions précédentes.

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

I. PROGRAMME ET PERIMETRE.....	3
1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE.....	3
2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE	3
II. CONCLUSIONS	3
III. OBJET DE LA MISSION	4
1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	4
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	5
IV. DEROULEMENT DE LA MISSION	6
1. PRESTATIONS REALISEES.....	6
2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	6
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE	6
4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION.....	7
5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION	7
V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	8
1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	8
2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE.....	9
3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES.....	12
VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE.....	13
1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT	13
2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT.....	13
ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION.....	14
1. PRELEVEMENTS	15
2. COMPOSANTS.....	17
ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS	29
ANNEXE 3 - PV ANALYSES	32
ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS	44
ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES	45
ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE	46

I. PROGRAMME ET PERIMETRE

1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Référence du programme de travaux transmis :

Sondage du site en vue du repérage des matériaux et déchets contenant de l'amiante, incluant des investigations ponctuelles en surface et en profondeur.

2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre. Le périmètre de repérage est le suivant :

Extérieur - Décharge Sauvage

Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons

Extérieur - Mont Long Chemin de Fer

Extérieur - Casse Auto

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Localisation	Matériau ou produit
Extérieur - Décharge Sauvage Zone 6	Déchets Plaques en Fibres - Ciment
Extérieur - Décharge Sauvage Zone 8	Déchets Plaques en Fibres - Ciment
Extérieur - Décharge Sauvage Zone 9	Déchets Plaques en Fibres - Ciment
Extérieur - Décharge Sauvage Zone 10	Déchets Plaques en Fibres - Ciment
Extérieur - Décharge Sauvage Zone 11	Déchets Plaques en Fibres - Ciment
Extérieur - Décharge Sauvage Zone 13	Déchets Plaques en Fibres - Ciment
Extérieur - Casse Auto Zone 3	Déchets Plaques en Fibres - Ciment
Extérieur - Décharge Sauvage Zone 1	Déchets Plaques Ondulés et Planes en Fibres - Ciment
Extérieur - Décharge Sauvage Zone 3	Déchets Plaques Ondulés et Planes en Fibres - Ciment
Extérieur - Décharge Sauvage Zone 4	Déchets Plaques Ondulés et Planes en Fibres - Ciment
Extérieur - Décharge Sauvage Zone 13	Conduit en fibres-ciment
Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 13	Conduit en fibres-ciment
Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 5	Déchets Plaques Ondulés et Planes Fibres - Ciment
Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 7	Déchets Plaques Ondulés et Planes Fibres - Ciment
Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 8	Déchets Plaques Ondulés et Planes Fibres - Ciment
Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 9	Déchets Plaques Ondulés et Planes Fibres - Ciment

III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de **repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis**.

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

1. L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre) ;
2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;
3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire) ;
5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;
6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;
7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
8. La signature et le visa de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation, de mise à jour du document de traçabilité et de la transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11 ;
10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre.

Rappel réglementaire et normatif:

- *L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés*
- *Article R4412-97 du code du travail*
- *Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations.*
- *Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis*
- *Norme NF X 46-020 : version Aout 2017*

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Autres

Date de construction : <1997

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveaux	Locaux
Extérieur	Décharge Sauvage Zone 1
Extérieur	Décharge Sauvage Zone 2
Extérieur	Décharge Sauvage Zone 3
Extérieur	Décharge Sauvage Zone 4
Extérieur	Décharge Sauvage Zone 5
Extérieur	Décharge Sauvage Zone 6
Extérieur	Décharge Sauvage Zone 7
Extérieur	Décharge Sauvage Zone 8
Extérieur	Décharge Sauvage Zone 9
Extérieur	Décharge Sauvage Zone 10
Extérieur	Décharge Sauvage Zone 11
Extérieur	Décharge Sauvage Zone 12
Extérieur	Décharge Sauvage Zone 13
Extérieur	Casse Auto Zone 1
Extérieur	Casse Auto Zone 2
Extérieur	Casse Auto Zone 3
Extérieur	Casse Auto Zone 4
Extérieur	Casse Auto Zone 5
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 1
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 2
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 3
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 4
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 5
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 6
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 7
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 8
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 9
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 10
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 11
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 12
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 13
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 14
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 15
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 16
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 17
Extérieur	Mont Long Chemin de Fer Zone 18
Extérieur	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 1
Extérieur	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 2
Extérieur	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 3
Extérieur	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 4
Extérieur	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 5
Extérieur	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 6
Extérieur	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 7
Extérieur	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 8
Extérieur	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 9
Extérieur	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 10
Extérieur	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 11
Extérieur	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 12
Extérieur	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 13

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- ☒ Entretien préalable, échange avec le donneur d'ordre sur l'organisation et les moyens nécessaires, recueil des informations relatives à l'immeuble bâti,
- ☒ Analyse de la documentation fournie par le donneur d'ordre
- ☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- ☒ Détermination des ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrages) et d'une stratégie de prélèvement. Cette étape est suivie de sondage et investigations approfondies.
- ☒ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : ITGA Lille (Cofrac : 1-5971)
- ☒ Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- ☒ Rédaction du présent Rapport de mission, des annexes, croquis.

2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) :

> Nom: Titouan MARCELLI - 06.33.22.55.44

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	X	-
Vide sanitaire accessible et visitable			X
Combles accessibles et visitables			X
Toiture accessible et visitable			X
Bâtiment vide d'occupants			X
Bâtiment vide de mobiliers			X
Equipements en fonctionnement			X

Parties non visitées, devant faire l'objet d'investigations approfondies après mise en œuvre de moyens par le donneur d'ordre :

Localisation	Parties du local	Raison	Moyens à mettre en œuvre
Néant	-		

Autres informations sur le déroulement de la mission :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Occupation des locaux : Vide

4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non

Observations :

Le terrain investigué, d'une superficie d'environ 6.4 Ha, est à l'abandon et présente une végétation dense par endroits, limitant l'accessibilité et la visibilité du sol naturel.

Des débris de matériaux en fibres-ciment contenant de l'amiante ont été observés en surface essentiellement.

En marge de la mission, des sondages de reconnaissance de pollution ont été réalisés par la MEL en profondeur à l'aide d'une pelle mécanique. Nous n'avons pas constaté de débris fibres-ciment en profondeur sur ces sondages allant de 1 à 3 m de profondeur.

En outre, des sondages spécifiques ont été réalisés sur des tas de matériaux et déchets situés sur la plateforme basse dédiée au future locaux du tramway, pour déterminer la présence ou non de matériaux amiantés. Ces investigations ont révélé la présence de matériaux contenant de l'amiante a divers endroits.

Des prélèvements ont été réalisés sur les morceaux de fibres-ciment trouvés en surface, dont les résultats d'analyses se sont révélés positifs à l'amiante.

Le plan proposé en page 31 reprend le positionnement des zones ou aura été observé des matériaux amiantés en surface ou en mélange dans les matériaux situés en dépôt sur site.

5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans des parties d'immeuble concernées par la mission sont les suivants.

Etage	Intitulé du plan
Extérieurs	Prélèvements Négatif
Extérieurs	Matériaux Amiantés

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation.

Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ V.1),
- > Les composants repérés sans amiante (§V.2 et V.3)
- > Les composants pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ V.4)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant où les protégeant.

En colonnes 1 et 5 des tableaux, figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)	Quantité*2
ZPSO-007	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 6; Extérieur - Décharge Sauvage Zone 8; Extérieur - Décharge Sauvage Zone 9; Extérieur - Décharge Sauvage Zone 10; Extérieur - Décharge Sauvage Zone 11; Extérieur - Décharge Sauvage Zone 13; Extérieur - Casse Auto Zone 3	1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Plaques ondulées et planes - Plaques en fibres-ciment (y compris plaques « sous tuiles »)	Déchets Plaques en Fibres - Ciment	P006 (Extérieur - Décharge Sauvage Zone 6)	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	7 Zones
ZPSO-013	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 1; Extérieur - Décharge Sauvage Zone 3; Extérieur - Décharge Sauvage Zone 4	1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Plaques ondulées et planes - Plaques en fibres-ciment (y compris plaques « sous tuiles »)	Déchets Plaques Ondulés et Planes en Fibres - Ciment	P011 (Extérieur - Décharge Sauvage Zone 4)	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	3 Zones
ZPSO-016	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 13; Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 13	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides - Conduit en fibres-ciment	Conduit en fibres-ciment	P014 (Extérieur - Décharge Sauvage 13)	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	2 Zones
ZPSO-017	Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 5; Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 7; Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 8; Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 9	1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Plaques ondulées et planes - Plaques en fibres-ciment (y compris plaques « sous tuiles »)	Déchets Plaques Ondulés et Planes Fibres - Ciment	P015 (Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 7)	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	4 Zones

*1 : N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)

*2 : La quantité indiquée est une estimation et ne peut constituer à elle seule une base de travail pour l'intervention et/ou le retrait du composant. La valeur de la quantité est exprimée selon l'accord avec le donneur d'ordre au préalable (par unité, par surface, par linéaire, par masse ou par volume). En l'absence d'indication du donneur d'ordre, la valeur sera déterminée au choix de l'opérateur de repérage.

2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
ZPSO-001	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 1	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries - Déchets Béton	Bloc de Béton Brut		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
ZPSO-002	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 2	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries - Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé Rouge Type 1	P001 (Extérieur - Décharge Sauvage 2)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-002-2	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 2	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries - Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé Rouge Type 1		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 2	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries - Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé Noir Type 1	P002 (Extérieur - Décharge Sauvage 3)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003-2	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 2	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries - Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé Noir Type 1		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 6	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries - Débris Colle de Faïence	Débris Colle de Faïence	P003 (Extérieur - Décharge Sauvage 3)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 5	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries - Débris Brique	Débris Joint Brique	P004 (Extérieur - Décharge Sauvage 4)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 7	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries - Mélange Ciment cailloux	Mélange Ciment cailloux	P005 (Extérieur - Voirie 1)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-008	Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 9	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries - Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé Noir Type 2	P007 (Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 9)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-008-2	Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 9	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries - Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé Noir Type 2		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010	Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 11	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries - Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé Noir Type 3	P008 (Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 11)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010-2	Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 11	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries - Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé Noir Type 3		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
ZPSO-011	Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 13	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries - Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Bitume Noire sur Béton	P009 (Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 13)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-012	Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 13	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Joint d'assemblage	Joint d'assemblage Parpaings	P010 (Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 13)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-014	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 4	1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Plaques ondulées et planes - Plaques en fibres-ciment (y compris plaques « sous tuiles »)	Déchets Colle de Faïence VERTE	P012 (Extérieur - Décharge Sauvage Zone 4)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-015	Extérieur - Casse Auto Zone 1	5 - Planchers et planchers techniques - RDalle Béton - Dallage Béton	Dallage Béton	P013 (Extérieur - Casse Auto Zone 1)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-018	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 12; Extérieur - Casse Auto Zone 2; Extérieur - Casse Auto Zone 4; Extérieur - Casse Auto Zone 5; Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 1; Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 2; Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 3; Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 4; Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 5; Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 6; Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 7; Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 8; Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 10; Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 12; Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 14; Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 15; Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 16; Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 17; Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 18; Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 1; Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 2; Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 3; Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 4;	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries - Sondage 12 - RAS	Sondage 12 - RAS - Mélange Terre et Cailloux		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
	Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 6; Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 10; Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 11; Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 12				

*1 : N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)

3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	Conclusion (justification)
Néant	-	-		

VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE

1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT

Conformément aux exigences de l'article 11 de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier amiante – parties privatives» (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier technique amiante» (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. ».

2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- > Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- > Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la Santé Publique.

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION

1. PRELEVEMENTS

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse
P001	<u>Identifiant:</u> ZPSO-002 <u>Description:</u> Enrobé Rouge Type 1	Extérieur - Décharge Sauvage 2	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	12/01/2026	Absence d'amiante
P001-2	<u>Identifiant:</u> ZPSO-002 <u>Description:</u> Enrobé Rouge Type 1	Extérieur - Décharge Sauvage 2	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	12/01/2026	Absence d'amiante
P002	<u>Identifiant:</u> ZPSO-003 <u>Description:</u> Enrobé Noir Type 1	Extérieur - Décharge Sauvage 3	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	12/01/2026	Absence d'amiante
P002-2	<u>Identifiant:</u> ZPSO-003 <u>Description:</u> Enrobé Noir Type 1	Extérieur - Décharge Sauvage 3	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	12/01/2026	Absence d'amiante
P003	<u>Identifiant:</u> ZPSO-004 <u>Description:</u> Débris Colle de Faïence	Extérieur - Décharge Sauvage 3	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	12/01/2026	Absence d'amiante
P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO-005 <u>Description:</u> Débris Joint Brique	Extérieur - Décharge Sauvage 4	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	12/01/2026	Absence d'amiante
P005	<u>Identifiant:</u> ZPSO-006 <u>Description:</u> Mélange Ciment cailloux	Extérieur - Voirie 1	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	12/01/2026	Absence d'amiante
P006	<u>Identifiant:</u> ZPSO-007 <u>Description:</u> Déchets Plaques en Fibres - Ciment	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 6	1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Plaques ondulées et planes	12/01/2026	Présence d'amiante
P007	<u>Identifiant:</u> ZPSO-008 <u>Description:</u> Enrobé Noir Type 2	Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 9	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	12/01/2026	Absence d'amiante
P007-2	<u>Identifiant:</u> ZPSO-008 <u>Description:</u> Enrobé Noir Type 2	Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 9	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	12/01/2026	Absence d'amiante

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse
P008	<u>Identifiant:</u> ZPSO-010 <u>Description:</u> Enrobé Noir Type 3	Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 11	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	12/01/2026	Absence d'amiante
P008-2	<u>Identifiant:</u> ZPSO-010 <u>Description:</u> Enrobé Noir Type 3	Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 11	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	12/01/2026	Absence d'amiante
P009	<u>Identifiant:</u> ZPSO-011 <u>Description:</u> Bitume Noire sur Béton	Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 13	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	12/01/2026	Absence d'amiante
P010	<u>Identifiant:</u> ZPSO-012 <u>Description:</u> Joint d'assemblage Parpaings	Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 13	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	12/01/2026	Absence d'amiante
P011	<u>Identifiant:</u> ZPSO-013 <u>Description:</u> Déchets Plaques Ondulés et Planes en Fibres - Ciment	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 4	1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Plaques ondulées et planes	12/01/2026	Présence d'amiante
P012	<u>Identifiant:</u> ZPSO-014 <u>Description:</u> Déchets Colle de Faïence VERTE	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 4	1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Plaques ondulées et planes	12/01/2026	Absence d'amiante
P012-2	<u>Identifiant:</u> ZPSO-014 <u>Description:</u> Déchets Colle de Faïence VERTE	Extérieur - Décharge Sauvage Zone 4	1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Plaques ondulées et planes	12/01/2026	Absence d'amiante
P013	<u>Identifiant:</u> ZPSO-015 <u>Description:</u> Dallage Béton	Extérieur - Casse Auto Zone 1	5 - Planchers et planchers techniques - RDalle Béton	12/01/2026	Absence d'amiante
P014	<u>Identifiant:</u> ZPSO-016 <u>Description:</u> Conduit en fibres-ciment	Extérieur - Décharge Sauvage 13	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides	12/01/2026	Présence d'amiante
P015	<u>Identifiant:</u> ZPSO-017 <u>Description:</u> Déchets Plaques Ondulés et Planes Fibres - Ciment	Extérieur - Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 7	1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Plaques ondulées et planes	12/01/2026	Présence d'amiante

2. COMPOSANTS

N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-001	Décharge Sauvage Zone 1	Bloc de Béton Brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
ZPSO-002	Décharge Sauvage Zone 2	Enrobé Rouge Type 1	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-002-2	Décharge Sauvage Zone 2	Enrobé Rouge Type 1	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-003	Décharge Sauvage Zone 2	Enrobé Noir Type 1	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-003-2	Décharge Sauvage Zone 2	Enrobé Noir Type 1	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-004	Décharge Sauvage Zone 6	Débris Colle de Faïence	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-005	Décharge Sauvage Zone 5	Débris Joint Brique	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-006	Décharge Sauvage Zone 7	Mélange Ciment cailloux	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-007	Décharge Sauvage Zone 13	Déchets Plaques en Fibres - Ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-007	Décharge Sauvage Zone 9	Déchets Plaques en Fibres - Ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-007	; Casse Auto Zone 3	Déchets Plaques en Fibres - Ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-007	Décharge Sauvage Zone 8 ; Décharge Sauvage Zone 10	Déchets Plaques en Fibres - Ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-007	Décharge Sauvage Zone 11	Déchets Plaques en Fibres - Ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-007	Décharge Sauvage Zone 6	Déchets Plaques en Fibres - Ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-008	Mont Long Chemin de Fer Zone 9	Enrobé Noir Type 2	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-008-2	Mont Long Chemin de Fer Zone 9	Enrobé Noir Type 2	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-010	Mont Long Chemin de Fer Zone 11	Enrobé Noir Type 3	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-010-2	Mont Long Chemin de Fer Zone 11	Enrobé Noir Type 3	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-011	Mont Long Chemin de Fer Zone 13	Bitume Noire sur Béton	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-012	Mont Long Chemin de Fer Zone 13	Joint d'assemblage Parpaings	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

ZPSO-013	Décharge Sauvage Zone 1	Déchets Plaques Ondulés et Planes en Fibres - Ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-013	Décharge Sauvage Zone 3	Déchets Plaques Ondulés et Planes en Fibres - Ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-013	Décharge Sauvage Zone 4	Déchets Plaques Ondulés et Planes en Fibres - Ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

ZPSO-014	Décharge Sauvage Zone 4	Déchets Colle de Faïence VERTE	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-015	Casse Auto Zone 1	Dallage Béton	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

ZPSO-016	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 13	Conduit en fibres-ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-016	Décharge Sauvage Zone 13	Conduit en fibres-ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

ZPSO-017	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 5	Déchets Plaques Ondulés et Planes Fibres - Ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-017	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 8	Déchets Plaques Ondulés et Planes Fibres - Ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-017	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 7	Déchets Plaques Ondulés et Planes Fibres - Ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

ZPSO-017	Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 9	Déchets Plaques Ondulés et Planes Fibres - Ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-018	Décharge Sauvage Zone 12; Casse Auto Zone 2; Casse Auto Zone 4; Casse Auto Zone 5; Mont Long Chemin de Fer Zone 1; Mont Long Chemin de Fer Zone 2; Mont Long Chemin de Fer Zone 3; Mont Long Chemin de Fer Zone 4; Mont Long Chemin de Fer Zone 5; Mont Long Chemin de Fer Zone 6; Mont Long Chemin de Fer Zone 7; Mont Long Chemin de Fer Zone 8; Mont Long Chemin de Fer Zone 10; Mont Long Chemin de Fer Zone 12; Mont Long Chemin de Fer Zone 14; Mont Long Chemin de Fer Zone 15; Mont Long Chemin de Fer Zone 16; Mont Long Chemin de Fer Zone 17; Mont Long Chemin de Fer Zone 18; Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 1; Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 2; Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 3; Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 4; Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 6; Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 10; Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 11; Mont Hauteur, Près des Jardins Maisons Zone 12	Sondage 12 - RAS - Mélange Terre et Cailloux	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	

ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS

Planche de repérage technique

N° planche : 1/2

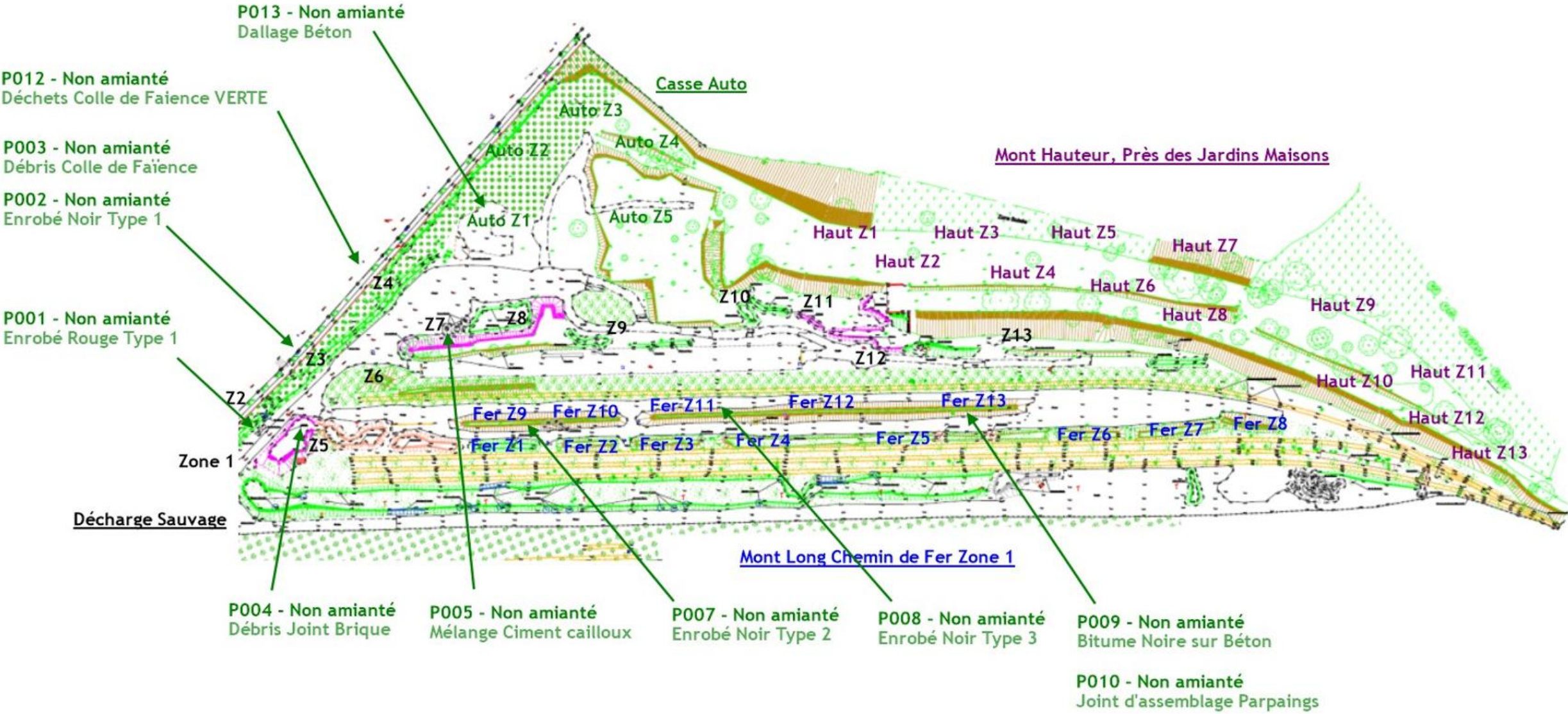
Nom du plan :
Extérieurs - Prélèvements Négatif

Entreprise réalisant le repérage :
SOCOTEC Diagnostic Lille Lesquin
4 rue des Ormes
59810 LESQUIN

Adresse du bien :
TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT
59200 TOURCOING

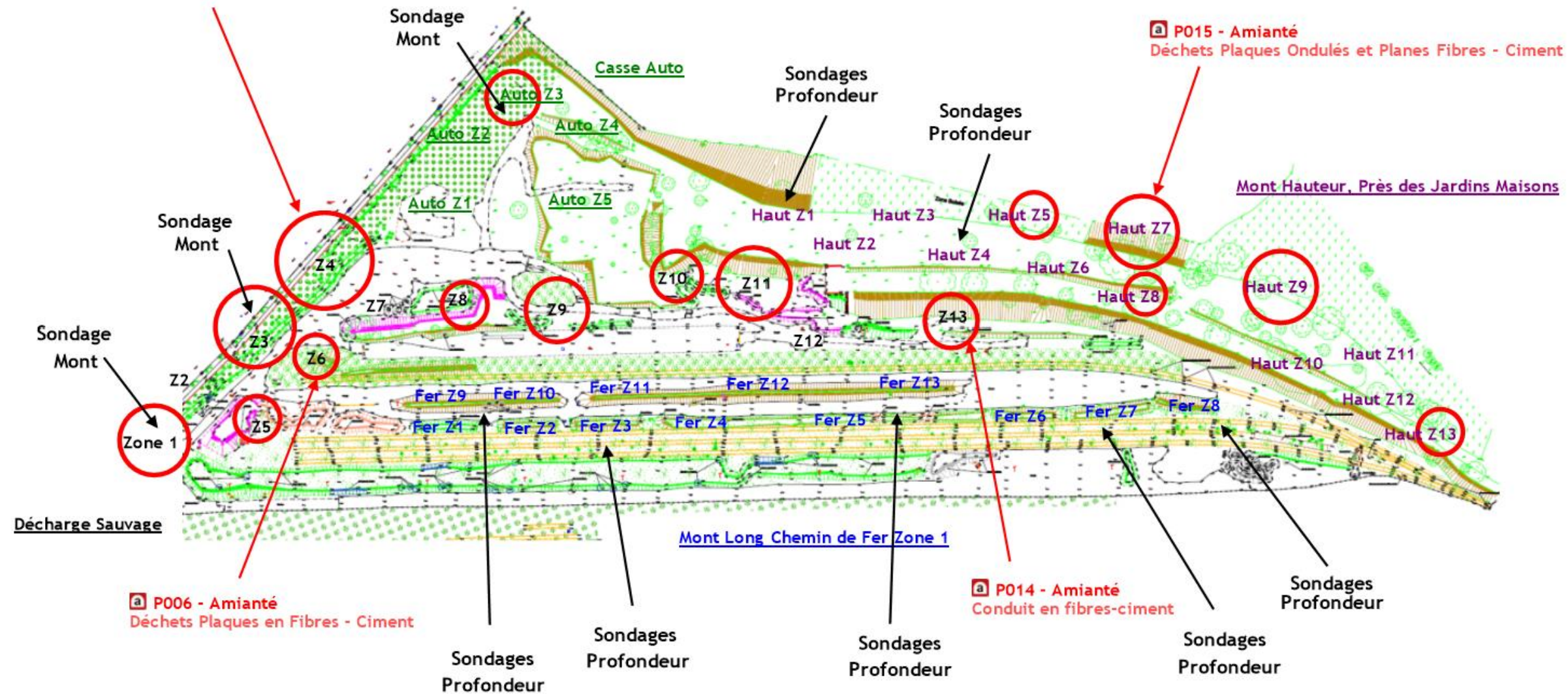
Informations relatives au rapport du repérage :
Réf. du rapport : 2601CHNLI - BI1920000004138
Rédacteur : Florian NARDUZZI
Date : 20/01/2026

Commentaires :



PRELEVEMENTS NEGATIFS

a P011 - Amianté
Déchets Plaques Ondulés et Planes en Fibres - Ciment



 Zones où des déchets amiantés ont été repérés

MATERIAUX AMIANTES

Planche de repérage technique

N° planche : 2/2

Nom du plan :
Extérieurs - Matériaux Amiantés

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Lille Lesquin
4 rue des Ormes
59810 LESQUIN

Adresse du bien :

TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT
59200 TOURCOING

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2601CHNLI -
BI1920000004138
Rédacteur : Florian NARDUZZI
Date : 20/01/2026

Commentaires :

ANNEXE 3 - PV ANALYSES



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT022601-6911_1 EN DATE DU 19/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBEREMENT AJOUTE ET NATURELLEMENT PRESENT DANS LES MATERIAUX ET PRODUITS MANUFACTURES

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LILLE LESQUIN (CHNLI)
11 rue Paul Dubrulle-CS50446
59814 LESQUIN

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0226-850
Échantillon ITGA : IT022601-6911
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2601CHNLI - BI1920000004138_2026_01_14_1217_5132
Dossier client	2601CHNLI - BI1920000004138 - TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT 59200 TOURCOING
Échantillon	P001 - Enrobe Rouge Type 1 - Exterieur - Decharge Sauvage 2

Description ITGA	Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux / Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène
------------------	--

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1^{er} octobre 2019 :

- Phase mastic et phase granulaire : Traitement thermique et mécanique (méthode interne : IT 413)
- Pour l'analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement, réduction de la matrice et montage adapté sur lame de microscopie (méthode interne : IT 444).
- Pour l'analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT 444).

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Limite de détection pour la méthode MOLP : La détection de fibres d'amiante optiquement observables (1) est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse avec une probabilité de 95%.

ET/OU

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050, parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1 et principes de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association - IMA) : Morphologie, composition chimique par EDX et diffraction électronique
Limite de détection pour la méthode META : La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse avec une probabilité de 95%.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.
DTA 164-07 rev14

Page 1/2

RAPPORT D'ESSAI N° IT022601-6911_1 EN DATE DU 19/01/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBEREMENT AJOUTE ET NATURELLEMENT
PRESENT DANS LES MATERIAUX ET PRODUITS MANUFACTURES

Résultat :

Fraction Analysée	Données préparations		Données Analytiques		Résultat ⁽²⁾	Variété d'amiante ⁽²⁾	Eléments analytiques
	Nombre de préparations	Traitement	Techniques analytiques / Date d'analyse	Nombre de supports analytiques			
▶ 1 ▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux ⁽⁴⁾	Nombre de préparations : 1	Thermique et mécanique	META le 19/01/2026	Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté ⁽³⁾	---	Analyste : ABK
▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène ⁽⁴⁾	Nombre de préparations : 3		META le 19/01/2026	Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté ⁽³⁾	---	Analyste : CJT

(1) Les fibres optiquement observables sont celles ayant un diamètre supérieur à 0.2 micromètre.

(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant.

(3) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante inférieure à la limite de détection déclarée pour la(es) méthode(s) utilisée(s).

(4) La fraction analysée a subi un traitement thermique préalable.

Validé par : Matthieu MEAR - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.
DTA 164-07 rev14

Page 2/2



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT022601-6912_1 EN DATE DU 19/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBEREMENT AJOUTE ET NATURELLEMENT PRESENT DANS LES MATERIAUX ET PRODUITS MANUFACTURES

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LILLE LESQUIN (CHNLI)
11 rue Paul Dubrulle-CS50446
59814 LESQUIN

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0226-850
Échantillon ITGA : IT022601-6912
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2601CHNLI - BI1920000004138_2026_01_14_1217_5132
Dossier client	2601CHNLI - BI1920000004138 - TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT 59200 TOURCOING
Échantillon	P002 - Enrobe Noir Type 1 - Extérieur - Décharge Sauvage 3

Description ITGA	Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux / Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène
------------------	--

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1^{er} octobre 2019 :

- Phase mastic et phase granulaire : Traitement thermique et mécanique (méthode interne : IT 413)
- Pour l'analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement, réduction de la matrice et montage adapté sur lame de microscopie (méthode interne : IT 444).
- Pour l'analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT 444).

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Limite de détection pour la méthode MOLP : La détection de fibres d'amiante optiquement observables (1) est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse avec une probabilité de 95%.

ET/OU

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050, parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1 et principes de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association - IMA) : Morphologie, composition chimique par EDX et diffraction électronique
Limite de détection pour la méthode META : La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse avec une probabilité de 95%.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.
DTA 164-07 rev14

Page 1/2

RAPPORT D'ESSAI N° IT022601-6912_1 EN DATE DU 19/01/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBEREMENT AJOUTE ET NATURELLEMENT
PRESENT DANS LES MATERIAUX ET PRODUITS MANUFACTURES

Résultat :

Fraction Analysée	Données préparations		Données Analytiques		Résultat ⁽²⁾	Variété d'amiante ⁽²⁾	Eléments analytiques
	Nombre de préparations	Traitement	Techniques analytiques / Date d'analyse	Nombre de supports analytiques			
► 1 ► Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux ⁽⁴⁾	Nombre de préparations : 1	Thermique et mécanique	META le 19/01/2026	Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté ⁽³⁾	---	Analyste : ABK
► Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène ⁽⁴⁾	Nombre de préparations : 3		META le 19/01/2026	Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté ⁽³⁾	---	Analyste : CJT

(1) Les fibres optiquement observables sont celles ayant un diamètre supérieur à 0.2 micromètre.

(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant.

(3) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante inférieure à la limite de détection déclarée pour la(es) méthode(s) utilisée(s).

(4) La fraction analysée a subi un traitement thermique préalable.

Validé par : Matthieu MEAR - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.
 DTA 164-07 rev14

Page 2/2



Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av
de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D'ASCOQ
Tel : 03.20.86.20.72
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0226-849 EN DATE DU 19/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Cliant : SOCOTEC DIAGNOSTIC LILLE LESQUIN (CHNLI) 11 rue Paul Dubrule-CS50446 59814 LESQUIN	Réf. Commande ITGA : IT0226-849 Réf. Commande Client : 2601CHNLI_-_BI1920000004138_2026_01_14_1217_5132
---	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : 2601CHNLI - BI1920000004138 - TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT 59200 TOURCOING ITC-XRUBBY-261394 Réf échantillon client : P003 - Debris Colle de Faïence - Extérieur - Décharge Sauvage 3 ITM-ECHWA-3206940		Réf échantillon ITGA : IT022601-6913 Description ITGA : Joint cassant	
Joint cassant	META (A) le 19/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : AJO
Réf dossier client : 2601CHNLI - BI1920000004138 - TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT 59200 TOURCOING ITC-XRUBBY-261394 Réf échantillon client : P004 - Debris Joint Brique - Extérieur - Décharge Sauvage 4 ITM-VJPTM-3206941		Réf échantillon ITGA : IT022601-6914 Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris	
Peinture non séparable + Matériau compact gris (1)	META (A) le 19/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : AJO (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 1/3

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO I T0226-849 EN DATE DU 19/01/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : 2601CHNLI - BI1920000004138 - TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT 59200 TOURCOING ITC-XRUBBY-261394 Réf échantillon client : P005 - Mélange Ciment cailloux - Extérieur - Voie 1 ITM-HHAGK-3206942		Réf échantillon ITGA : IT022601-6915 Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 19/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : AJO
Réf dossier client : 2601CHNLI - BI1920000004138 - TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT 59200 TOURCOING ITC-XRUBBY-261394 Réf échantillon client : P006 - Déchets Plaques en Fibres - Ciment - Extérieur - Décharge Sauvage Zone 6 ITM-VWBRT-3206943		Réf échantillon ITGA : IT022601-6916 Description ITGA : Fibrociment gris avec fibres visibles	
Fibrociment gris avec fibres visibles	MOLP le 19/01/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile - Crocidolite	Analyste : NRE
Réf dossier client : 2601CHNLI - BI1920000004138 - TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT 59200 TOURCOING ITC-XRUBBY-261394 Réf échantillon client : P009 - Bitume Noir sur Béton - Extérieur - Mont Hauteur, Pres des Jardins Maisons Zone 13 ITM-CJXMI-3206947		Réf échantillon ITGA : IT022601-6919 Description ITGA : Matériau bitumineux noir / Peinture	
Matériau bitumineux noir + Peinture non séparable (1)	META (B) le 19/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : BMJ (3)
Réf dossier client : 2601CHNLI - BI1920000004138 - TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT 59200 TOURCOING ITC-XRUBBY-261394 Réf échantillon client : P010 - Joint d'assemblage Parpaings - Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 13 ITM-VMULL-3206946		Réf échantillon ITGA : IT022601-6920 Description ITGA : Matériau compact gris	
Matériau compact gris	META (A) le 19/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : AJO
Réf dossier client : 2601CHNLI - BI1920000004138 - TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT 59200 TOURCOING ITC-XRUBBY-261394 Réf échantillon client : P011 - Déchets Plaques Ondules et Planes en Fibres - Ciment - Extérieur - Décharge Sauvage Zone 4 ITM-PVIM-3206949		Réf échantillon ITGA : IT022601-6921 Description ITGA : Fibrociment gris avec fibres visibles / Mousse végétale / Peinture	
Fibrociment gris avec fibres visibles + Mousse végétale non séparable + Peinture non séparable (1)	META (A) le 19/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile - Amosite	Analyste : BDM (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 2/3

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO I T0226-849 EN DATE DU 19/01/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : 2601CHNLI - BI1920000004138 - TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT 59200 TOURCOING ITC-XRUBBY-261394 Réf échantillon client : P012 - Dechets Plaques Panes type Fibres - Ciment VERTE - Extérieur - Décharge Sauvage Zone 4 ITC-PZRSK-3206948		Réf échantillon ITGA : IT022601-6922 Description ITGA : Carrelage / Colle grise avec fibres	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle grise avec fibres	MOLP + META (A) le 19/01/2026 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 3	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : BDM
Réf dossier client : 2601CHNLI - BI1920000004138 - TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT 59200 TOURCOING ITC-XRUBBY-261394 Réf échantillon client : P013 - Dallage Béton - Extérieur - Casse Auto Zone 1 ITC-SIZPB-3206951		Réf échantillon ITGA : IT022601-6923 Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 19/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : AJO
Réf dossier client : 2601CHNLI - BI1920000004138 - TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT 59200 TOURCOING ITC-XRUBBY-261394 Réf échantillon client : P014 - Conduit en fibres-ciment - Extérieur - Décharge Sauvage 13 ITC-PJFHB-3206950		Réf échantillon ITGA : IT022601-6924 Description ITGA : Fibrociment gris avec fibres visibles	
▸ Fibrociment gris avec fibres visibles	META (A) le 19/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile - Amosite	Analyste : BDM
Réf dossier client : 2601CHNLI - BI1920000004138 - TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT 59200 TOURCOING ITC-XRUBBY-261394 Réf échantillon client : P015 - Dechets Plaques Ondules et Planes Fibres - Ciment - Extérieur - Mont Hauteur, Pres des Jardins Maisons Zone 7 ITC-CKWBX-3206953		Réf échantillon ITGA : IT022601-6925 Description ITGA : Fibrociment gris avec fibres visibles	
▸ Fibrociment gris avec fibres visibles	MOLP le 19/01/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile - Crocidolite	Analyste : NRE

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Matthias SIX Responsable de Laboratoire

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 3/3



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT022601-6917_1 EN DATE DU 19/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBEREMENT AJOUTE ET NATURELLEMENT PRESENT DANS LES MATERIAUX ET PRODUITS MANUFACTURES

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LILLE LESQUIN (CHNLI)
11 rue Paul Dubrule-CS50446
59814 LESQUIN

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0226-850
Échantillon ITGA : IT022601-6917
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2601CHNLI - BI1920000004138_2026_01_14_1217_5132
Dossier client	2601CHNLI - BI1920000004138 - TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT 59200 TOURCOING
Échantillon	P007 - Enrobe bitumineux Noire - Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 9

Description ITGA	Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux / Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène
------------------	--

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1^{er} octobre 2019 :

- Phase mastic et phase granulaire : Traitement thermique et mécanique (méthode interne : IT 413)
- Pour l'analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement, réduction de la matrice et montage adapté sur lame de microscopie (méthode interne : IT 444).
- Pour l'analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT 444).

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Limite de détection pour la méthode MOLP : La détection de fibres d'amiante optiquement observables (1) est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse avec une probabilité de 95%.

ET/OU

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050, parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1 et principes de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association - IMA) : Morphologie, composition chimique par EDX et diffraction électronique
Limite de détection pour la méthode META : La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse avec une probabilité de 95%.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.
DTA 164-07 rev14

Page 1/2

RAPPORT D'ESSAI N° IT022601-6917_1 EN DATE DU 19/01/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBEREMENT AJOUTE ET NATURELLEMENT
PRESENT DANS LES MATERIAUX ET PRODUITS MANUFACTURES

Résultat :

Fraction Analysée	Données préparations		Données Analytiques		Résultat ⁽²⁾	Variété d'amiante ⁽²⁾	Eléments analytiques
	Nombre de préparations	Traitement	Techniques analytiques / Date d'analyse	Nombre de supports analytiques			
▶ 1 ▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux ⁽⁴⁾	Nombre de préparations : 1	Thermique et mécanique	META le 19/01/2026	Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté ⁽³⁾	---	Analyste : ABK
▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène ⁽⁴⁾	Nombre de préparations : 3		META le 19/01/2026	Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté ⁽³⁾	---	Analyste : CJT

(1) Les fibres optiquement observables sont celles ayant un diamètre supérieur à 0.2 micromètre.

(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant.

(3) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante inférieure à la limite de détection déclarée pour la(es) méthode(s) utilisée(s).

(4) La fraction analysée a subi un traitement thermique préalable.

Validé par : Matthieu MEAR - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.
DTA 164-07 rev14

Page 2/2



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT022601-6918_1 EN DATE DU 19/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBEREMENT AJOUTE ET NATURELLEMENT PRESENT DANS LES MATERIAUX ET PRODUITS MANUFACTURES

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LILLE LESQUIN (CHNLI)
11 rue Paul Dubrulle-CS50446
59814 LESQUIN

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0226-850
Échantillon ITGA : IT022601-6918
Reçu au laboratoire le : 14/01/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2601CHNLI - BI1920000004138_2026_01_14_1217_5132
Dossier client	2601CHNLI - BI1920000004138 - TOURCOING GARE - 40 RUE DE LEVANT 59200 TOURCOING
Échantillon	P008 - Enrobe bitumineux Noire - Extérieur - Mont Long Chemin de Fer Zone 11
Description ITGA	Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux / Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1^{er} octobre 2019 :

- Phase mastic et phase granulaire : Traitement thermique et mécanique (méthode interne : IT 413)
- Pour l'analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement, réduction de la matrice et montage adapté sur lame de microscopie (méthode interne : IT 444).
- Pour l'analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT 444).

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Limite de détection pour la méthode MOLP : La détection de fibres d'amiante optiquement observables (1) est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse avec une probabilité de 95%.

ET/OU

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050, parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1 et principes de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association - IMA) : Morphologie, composition chimique par EDX et diffraction électronique
Limite de détection pour la méthode META : La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse avec une probabilité de 95%.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.
DTA 164-07 rev14

Page 1/2

RAPPORT D'ESSAI N° IT022601-6918_1 EN DATE DU 19/01/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBEREMENT AJOUTE ET NATURELLEMENT
PRESENT DANS LES MATERIAUX ET PRODUITS MANUFACTURES

Résultat :

Fraction Analysée	Données préparations		Données Analytiques		Résultat ⁽²⁾	Variété d'amiante ⁽²⁾	Eléments analytiques
	Nombre de préparations	Traitement	Techniques analytiques / Date d'analyse	Nombre de supports analytiques			
► 1 ► Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux ⁽⁵⁾	Nombre de préparations : 1	Thermique et mécanique	META le 19/01/2026	Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté ⁽³⁾	---	Analyste : ABK Autres fibres inhalables distinguées par M ⁽⁴⁾
► Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène ⁽⁵⁾	Nombre de préparations : 3		META le 19/01/2026	Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté ⁽³⁾	---	Analyste : CJT

(1) Les fibres optiquement observables sont celles ayant un diamètre supérieur à 0.2 micromètre.

(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant.

(3) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante inférieure à la limite de détection déclarée pour la(es) méthode(s) utilisée(s).

(4) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(5) La fraction analysée a subi un traitement thermique préalable.

Validé par : Matthieu MEAR - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-07 rev14

Page 2/2

ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS

Néant

ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES



Certificat de compétences Diagnosticteur Immobilier

N° CPDI4763 Version 010

Je soussigné, Etienne LAMY, Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que :

Monsieur NARDUZZI Florian

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 01/07/2020 - Date d'expiration : 30/06/2027
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 01/07/2020 - Date d'expiration : 30/06/2027
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (2) Date d'effet : 27/11/2020 - Date d'expiration : 26/11/2027
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 08/03/2023 - Date d'expiration : 07/03/2030
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 07/03/2023 - Date d'expiration : 06/03/2030
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 20/04/2023 - Date d'expiration : 19/04/2030

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse

<https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>

Valide à partir du 01/09/2024.

Etienne Lamy

(1) Arrêté du 1^{er} juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.
(2) Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.



Certification de personnes
Diagnosticteur
Portée disponible sur www.icert.fr

I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev19

ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE

[illegible][illegible][illegible]